

Le 14 juin 2012

Transmis par courriel et messagerieMaître Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2Votre référence
R-3669-2008, phase 2Ligne directe
514.847.4805Notre référence
00378415-0229Courriel
marie-christine.hivon@nortonrose.com**Dossier R-3669-2008, Phase 2 - Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité afin de modifier ses tarifs et conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009**

Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision D-2012-069 rendue le 8 juin 2012 par la Régie de l'énergie. Conformément au dispositif de cette décision, nous déposons le texte final des versions française et anglaise des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* incorporant les modifications ordonnées par la Régie dans cette décision. Afin de faciliter le repérage des modifications effectuées, nous vous transmettons également des versions avec marques de révision.

Conformément à la décision, la publication des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* sur le site OASIS a pu être effectuée aujourd'hui 14 juin 2012, avec un avis informant les clients que ces textes ainsi que la décision précitée peuvent être consultés sur le site Internet de la Régie de l'énergie.

Nous soulignons par ailleurs que l'article 1 de l'appendice L a été mis à jour afin de refléter les coordonnées du nouveau directeur – Commercialisation et affaires réglementaires, M. Stéphane Verret.

Nous vous prions de recevoir, chère consoeur, l'expression de nos salutations les meilleures.


pour : Marie-Christine Hivon

MCH/cr

Pièces jointes

Copie : Me Yves Fréchette
Intervenants - par courriel seulement
Me Éric Dunberry